Page: 1/13

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: STRIP OFF
- · Code du produit: 85430001
- · **UFI:** HN86-W6EP-MX7K-0W8J
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Étape du cycle de vie

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

IS Utilisation sur sites industriels

- · Secteur d'utilisation
- SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Catégorie de processus

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

- · Emploi de la substance / de la préparation Décapant
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

ZEP ITALIA SRL

Piazzale Luigi Cadorna, 2

20123 Milano (MI) - Italy;

Via Nettunense Km. 25.000

04011 Aprilia (LT) - Italy

T: +39.06.926691

F: +39.06.92747061

(a): tecnico(a)zepeurope.com

Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV

Vierlinghweg 30

4612 PN Bergen op Zoom

The Netherlands

Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117

Fax:(NL) + 31 164 266 710 (B) + 32 2 347 1395

@: info@zepbenelux.com

Distribué au France par:

#### ZEP INDUSTRIES

Z.I. du Poirier 28210 NOGENT-LE-ROI

Tél. 02 37 65 50 50 - Fax. 02 37 65 50 51

contact@zep-industries.com

www.zep-industries.com

@: info@zep.co.uk

web: www.zep.co.uk

#### · Service chargé des renseignements:

Service Clients:

NL:Tel:+31164250100 Fax:+31164266710 BE:Tel:+3223470117 Fax:+3223471395 IT:Tel:+3906926691 Fax:+3906.92747061

UK:Tel:+441514221000 Fax:+441514221011

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre anti poison, Orfila, Tel: 01 45 42 59 59 BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245

LUX: (+352) 8002 5500

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

(suite de la page 1)

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





GHS02

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

· 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien		
CAS: 78-93-3	butanone	Liste II
CAS: 95-14-7	benzotriazole	Liste II

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxx	propane  Flam. Gas 1A, H220  Press. Gas (Comp.), H280	10-25%
CAS: 646-06-0 EINECS: 211-463-5 Numéro index: 605-017-00-2 Reg.nr.: 01-2119490744-29-XXX	1,3-dioxolane  Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxx	propane-2-ol  Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	2,5-5%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: -	éthanol Flam. Liq. 2, H225	2,5-5%

(suite page 3)

Page: 3/13

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

CAS: 106-97-8	butane (<0,1 % de butadiène (203-450-8)) (*)	(suite de la page 1-2,5%
EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	,,,,,
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43-xxxx	butanone  Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336  EUH066	1-2,5%
CAS: 141-43-5 EINECS: 205-483-3 Numéro index: 603-030-00-8 Reg.nr.: 01-2119486455-28-xxxx	2-aminoéthanol  Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318  Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335  Aquatic Chronic 3, H412  Limite de concentration spécifique: STOT SE 3; H335: C≥5 %	≥1-<2,5%
Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39-XXXX	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics Asp. Tox. 1, H304 EUH066	1-2,5%
CAS: 95-14-7 EINECS: 202-394-1	benzotriazole  Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411  Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	≥0,1-<0,25%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(\*) ZZS, 34: Butaan is alleen ZZS als dit 0,1 % of meer butadieen (203-450-8) bevat

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Demander immédiatement conseil à un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

Mousse résistant à l'alcool

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

(suite de la page 3)

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- · Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants	présentant des	s valeurs-seuil à	surveiller par	poste de travail:
--------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

CAS: 74-98-6 propane

VL Valeur à long terme: 1000 ppm

CAS: 646-06-0 1,3-dioxolane

VL Valeur à long terme: 62 mg/m³, 20 ppm

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

VL Valeur momentanée: 1000 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m³, 200 ppm

CAS: 64-17-5 éthanol

VL Valeur à long terme: 1907 mg/m³, 1000 ppm

CAS: 106-97-8 butane (<0,1 % de butadiène (203-450-8)) (\*)

VL Valeur momentanée: 2370 mg/m³, 980 ppm

CAS: 78-93-3 butanone

VL Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm

CAS: 141-43-5 2-aminoéthanol

VL Valeur momentanée: 7,6 mg/m³, 3 ppm Valeur à long terme: 2,5 mg/m³, 1 ppm

CAS: 75-28-5 et isobutane (< 0,1 % de butadiène (203-450-8)) (\*)

VL Valeur momentanée: 2370 mg/m³, 980 ppm

#### · DNEL

#### CAS: 67-63-0 propage-2-ol

CAB. 07-03	-o propune-2-oi	
Oral	DNEL Long term-systemic	26 mg/kg human/day (des consommateurs)
Dermique	DNEL Long term-systemic	319 mg/kg human/day (des consommateurs)
		888 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic mg/m3	89 mg/m3 (des consommateurs)
		500 mg/m3 (travailleur/ouvrier)

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 16.05.2023  $Date\ d'impression: 16.05.2023$ Version: 9 (remplace la version 8)

Nom du produit: STRIP OFF

CAS: 64-17-5	5 éthanol			(suite de la
	ONEL Long term-system	ic	87 mg/kg human/day (des consommateurs)	
	DNEL Long term-system		206 mg/kg human/day (des consommateurs)	
			343 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)	
Inhalatoire I	ONEL Long term-system	ic ma/m3	114 mg/m3 (des consommateurs)	
	orthe Long term system	ie mg/ms	950 mg/m3 (travailleur/ouvrier)	
I	ONEL Long term local n	10/m 3	950 mg/m3 (des consommateurs)	
	one long term tocal m	ig/m3	1.900 mg/m3 (travailleur/ouvrier)	
CAS: 78-93-3	3 hutanone		1.700 mg/m3 (travaticar/ouvrier)	
	ONEL acute-systemic		mg/kg human/day (des consommateurs)	
	ONEL Acute-systemic  ONEL Acute-systemic		mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)	
-	ONEL Acute-systemic ONEL Long term-system	ic	mg/kg human/day (412)	
	TNEL Long term-system	ic	412 mg/kg human/day (des consommateurs)	
	MEL I	. / 2	1.161 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)	
Innaiatoire L	ONEL Long term-system	ic mg/m3	106 mg/m3 (des consommateurs)	
_	NIEL A	/ 2	600 mg/m3 (travailleur/ouvrier)	
	ONEL Acute-systemic m	g/m3	mg/m3 (travailleur/ouvrier)	
	benzotriazole	_		
	ONEL Long term-system		0,54 mg/kg human/day (des consommateurs)	
Dermique [I	ONEL Long term-system	ic	0,54 mg/kg human/day (des consommateurs)	
			108 mg/kg human/day (travailleur/ouvrier)	
Inhalatoire L	ONEL Long term-system	ic mg/m3	9,55 mg/m3 (des consommateurs)	
			19 mg/m3 (travailleur/ouvrier)	
PNEC				
	) propane-2-ol			
PNEC Freshv	vater mg/L	140,9 mg		
PNEC Marine	ewater mg/L	140,9 mg	$\tau/L$	
PNEC Freshv	vater sediment	552 mg/F	Kg	
PNEC Marine	e water sediment	552 mg/k	ζg	
PNEC Interm	ittent release	140,9		
PNEC Soil		28 mg/Kg		
CAS: 64-17-5	5 éthanol			
PNEC Freshv	vater mg/L	0,96 mg/	L (-)	
PNEC Marine	ewater mg/L	0,79 mg/s	L (-)	
PNEC Freshv	vater sediment	3,6 mg/K	<sup>r</sup> g (-)	
PNEC Marine	e water sediment	2,9 mg/K	<sup>r</sup> g (-)	
PNEC Interm	ittent release	2,75 (-)		
PNEC Soil		0,63 mg/	Kg (-)	
		580 mg/L		
	7 benzotriazole	Ü		
PNEC Freshv		0,0194 m	ng/L (-)	
PNEC Marine	-	0,0194 m	~	
	vater sediment		mg/Kg (-)	
	e water sediment		mg/Kg (-)	
PNEC Interm		0,158 (-)	······································	
I IIIC IIICI III		mg/L		

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

(suite de la page 5)

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. Filtre A/P2

- Protection des mains: Gants de protection
- · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

-44 °C

- · Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en tissu épais
- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques

RUBRIC	OUE 9:	Pron	riétés i	physiques	et cl	himiaues
THE DATES		υρ	10000	10,000,000	~~~	

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physique Aérosol · Couleur: Incolore · Odeur: Caractéristique Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

· Inflammabilité Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

1,7 Vol % · Inférieure: 10.9 Vol % · Supérieure: -97 °C · Point d'éclair 235 °C · Température d'inflammation: Non déterminé. Température de décomposition: Non déterminé.  $\cdot pH$ 

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. · Dynamique: Non déterminé.

·Solubilité

· l'eau: Insoluble · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. · Pression de vapeur à 20 °C: 3.500 hPa

· Densité et/ou densité relative

 $0,79 \text{ g/cm}^3$ · Densité à 20 °C: Densité relative. Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

· Indications importantes pour la protection de la santé et de

l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants: Solvants organiques: 98,1 % 386,3 g/l · EU-VOC: · EU-VOC: 48,89 % · Swiss VOC: 47,44 % · Teneur en substances solides: 52,9 %

(suite page 7)

Page: 7/13

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

		(suite de la page
· Changement d'état		
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.	
Informations concernant les classes de danger physique	2	
· Substances et mélanges explosibles	néant	
· Gaz inflammables · Aérosols	néant	
Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression	on: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	
· Gaz comburants	néant	
Gaz sous pression	néant	
· Liquides înflammables	néant	
Matières solides inflammables	néant	
Substances et mélanges autoréactifs	néant	
Liquides pyrophoriques	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflamma	bles	
au contact de l'eau	néant	
· Liquides comburants	néant	
· Matières solides comburantes	néant	
· Peroxydes organiques	néant	
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant	
Explosibles désensibilisés	néant	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Ne pas stocker avec les matières inflammables.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

		inantes pour la classification:
ATE (Valei	ırs d'estimatio	on de la toxicité aiguë (ETA))
Oral	LD50	98.404 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	55.376 mg/kg
Inhalatoire	LC50 / 4 h	598 mg/l
CAS: 646-0	6-0 1,3-dioxo	lane
Oral	LD50	3.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	8.480 mg/kg (Rabbit)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	20,65 mg/l (Rat)
	LC50	>100 mg/l (fish)
	EC50	>772 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
CAS: 67-63	-0 propane-2	-ol
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	13.900 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	46-73 mg/l (Rat)
	LC50/8 h	12.000-19.000 mg/m3 (Rat)
	EC50 / 24 h	>1.000 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
CAS: 64-17	-5 éthanol	
Oral	LD50	7.060 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	20.000 mg/l (Rat)

Page: 8/13

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023 Date d'impression: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

		(suite de la pa
CAS: 78-93	-3 butanone	
Oral	LD50	>2.193 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (Rabbit)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	20 mg/l (Rat)
	EC50	>100 mg/ltr (Selenastrum capricornutum (Algae))
	EC 50 / 96 h	>2.500 mg/ltr (Pimephales promelas)
CAS: 141-4	3-5 2-aminoé	thanol
Oral	LD50	1.809 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	1.018 mg/kg (Rabbit)
	LC50 / 48 h	>200 mg/ltr (Lepomus gobbosus (Zonnebaars))
Hydrocarbo	ons, C10-C13,	n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat) (OECD 402 (24h))
		>5.000 mg/kg (Rabbit)
Inhalatoire	LC50/8 h	>5.000 mg/m3 (Rat) (OECD 403)
CAS: 95-14	-7 benzotriaz	ole
Oral	LD50	560 mg/kg (Rabbit)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés per	turbant le système endocrinien	
CAS: 78-93-3	butanone	Liste II
CAS: 95-14-7	benzotriazole	Liste II

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

CAS: 646-06-0	1.3-dioxolane
LC50 / 96 h	>95,4 mg/ltr (fish)
EC 50 / 48 h	772 mg/ltr
EC 50 / 72 H	877 /mg/L
CAS: 67-63-0 p	ropane-2-ol
LC50 / 96 h	9.640 mg/ltr (fish)
	>1.400 mg/ltr (Lepomus gobbosus (Zonnebaars))
	6.550 mg/ltr (Pimephales promelas)
EC 50 / 48 h	2.285-13.299 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
CAS: 64-17-5 é	thanol
EC 50 / 48 h	10.800 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
CAS: 78-93-3 b	utanone
EC 50 / 48 h	>5.000 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
	mg/ltr (-)
	(suite p.

#### Page: 9/13

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

	(suite de la page 8)		
CAS: 141-43-5 2-	CAS: 141-43-5 2-aminoéthanol		
EC 50 / 48 h	>100 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))		
Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			
EL50 (48 h)	>1.000 mg/l (Daphnia magna (water flea)) (OECD 202)		
OECD test 301 F	80 % (biodegradation in % after 28 days)		
CAS: 95-14-7 benzotriazole			
LC50 / 96 h	180 mg/ltr (Brachydanio rerio)		
EC 50 / 48 h	107 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))		
OECD test 301 B	90 (-)		

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: -

· Catalogue européen des déchets		
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS	
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)	
15 01 04	emballages métalliques	
HP3	Inflammable	
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires	

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

1950 AÉROSOLS  $\cdot ADR$ · IMDG **AEROSOLS** AEROSOLS, flammable  $\cdot$  IATA

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot$  ADR



2 5F Gaz. Classe

(suite page 10)

Page: 10/13

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

4.	(suite de la pag
Étiquette	2.1
IMDG, IATA	
Class	2.1 Gaz.
Label	2.1
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateu	ur Attention: Gaz.
Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat.
Segregation Code	SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Catego A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except fo division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
	For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E0
	Non autorisé en tant que quantité exceptée
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E0
	Not permitted as Excepted Quantity
	1 2 2

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 - ANNEXE II - REACH

Dir. 06/08 ADR - RID - IMDG - IATA;

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

DIRECTIVE 2008/98/CE

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 11)

Page: 11/13

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

· Pictogrammes de danger

(suite de la page 10)





GHS02 GHS

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des veux.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

- Directive 2012/18/UF
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

CAS: 78-93-3 butanone

3

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

CAS: 78-93-3 butanone

3

- · Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	48,9

- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(suite page 12)

Page: 12/13

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2023 Version: 9 (remplace la version 8) Révision: 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

(suite de la page 11) Nocif par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul · Service établissant la fiche technique: Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service · Contact: Nederland: Afdeling klantenservice / Belgie: Afdeling klantenservice · Date de la version précédente: 17.01.2022 · Numéro de la version précédente: 8 Acronymes et abréviations: RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA) ICAO: International Civil Aviation Organisation ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO) ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds) VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative WELL: The highest acceptable concentration IOELV: Indicative occupational exposure limit values Flam. Gas 1A: Gaz inflammables - Catégorie 1A Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1 Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

BE.FR

(suite page 13)

Page: 13/13

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2023 Version : 9 (remplace la version 8) Révision : 16.05.2023

Nom du produit: STRIP OFF

(suite de la page 12)

#### Annexe: Scénario d'exposition

· Désignation brève du scénario d'exposition

Pour le produit

STRIP OFF

· Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- · Catégorie du procédé

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

· Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- · Conditions d'utilisation
- · Durée et fréquence 5 jours de travail/semaine.
- Paramètres physiques
- · Etat physique Aérosol
- · Concentration de la substance dans le mélange La substance est le composant principal.
- · Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité Conformément aux instructions d'utilisation.
- · Autres conditions d'utilisation
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter le contact avec la peau.

- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur Conserver hors de portée des enfants.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit N'est pas applicable.
- · Mesures de gestion des risques
- · Protection du travailleur
- · Mesures de protection organisationnelles Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Mesures techniques de protection

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

· Mesures personnelles de protection

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

gants de protection

· Mesures pour la protection du consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

- · Mesures de protection de l'environnement
- · Eau Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Mesures pour l'élimination

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

- · Procédés d'élimination Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- · Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale
- Estimation de l'exposition
- · Consommateur N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- · Guide pour l'utilisateur en aval Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE.FR